



La Jacques DEBUSNE « BOUCLE DE LA MARNE »

Dimanche 23 Janvier 2022

Le club de Créteil USC-CK vous invite à une descente de la Marne



Attention à votre équipement, vous devez avoir des vêtements appropriés à cette période de l'hiver. Les gens pas assez chaudement vêtus ne seront pas acceptés.

Programme de la journée :

- Regroupement au club de Créteil (**20 rue du Barrage à CRETEIL**) à **11h15**
- Possibilité de déjeuner sur l'aire devant le club de kayak (apporter son pique-nique et thermos).
- **Parking** prévu devant le club, suivre le fléchage
- **Le départ** s'effectuera à **13h**.
- Franchissement **groupé** des écluses de Créteil et de Saint-Maur des fossés
- Traversée du tunnel de Joinville et tour de l'île Fanac par la gauche

Après ce tour, naviguer **impérativement** rive droite et débarquer **obligatoirement** au ponton à droite en amont du barrage de Joinville



Danger : très fort rappel



Si vous possédez un chariot à kayak pour le portage, prenez le !

- Le retour du barrage au club de Créteil s'effectue sans arrêt.
- L'arrivée à Créteil est prévue vers **16h00/16h30**. Une boisson (vin chaud, chocolat...) sera offerte à chacun.

TOUS LES PARTICIPANTS DEVRONT SE CONFORMER AUX DIRECTIVES ET NOTAMMENT CELLES LIEES AUX MESURES DE LUTTE CONTRE LE COVID. CES MESURES VOUS SERONT PRECISEES 15 JOURS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION, TOUTES LES PARTICIPANTS Y COMPRIS LES BENEVOLES DEVRONT S'INSCRIRE POUR LA TRACABILITE DES PERSONNES PRESENTES
DETAILS PRATIQUES :

- Compte tenu de la capacité limitée des écluses, les responsables de chacun des clubs participants devront impérativement effectuer les inscriptions sur le site du CRIFCK (www.kayak-iledefrance.fr) **avant le 15 janvier 2022.** (voir QRCode)
- Chaque club est responsable de l'encadrement et du suivi des participants de son club.
- Tous les participants devront **se conformer aux directives** pour tout ce qui concerne la navigation (regroupement et entrée dans les écluses, débarquement avant le barrage de Joinville, etc). Aucune embarcation ne devra dépasser le bateau à moteur de tête.
- Un responsable par club devra être désigné, il sera l'unique **réfèrent du groupe** pour le respect des consignes et la sécurité. **Il sera tenu d'assister au briefing de départ (12h30 sur la base nautique)**. Il devra vérifier que tous les membres du groupe soient licenciés ou qu'ils soient détenteurs d'une licence Tempo.
- Comme pour tous les regroupements de la Ligue, **chaque club reste responsable** de la sécurité des participants de son club, et est tenu de respecter le dernier arrêté préfectoral de navigation en vigueur.

QRCode d'inscription



Plan de situation de la boucle de la Marne

